



INFO RAPIDE



INTERCO 64
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT de la CAPB - cfdt.capb@gmail.com - www.cfdtcapb.fr

> n°42

À Bayonne le 08 Janvier 2020,

RETRAITES : Point d'étape mobilisationS.

Le projet de réforme des retraites comporte une mesure aussi injuste qu'inutile : l'instauration d'un âge pivot à 64 ans, très pénalisant pour les personnes ayant commencé à travailler jeunes. Et malgré plusieurs points positifs, le reste de la réforme comporte encore des insuffisances notables.

Ensemble, exigeons le retrait pur et simple de l'âge pivot en signant massivement la pétition de la CFDT, et en se mobilisant le samedi 11 janvier ! **La CFDT veut aussi une reconnaissance de la pénibilité dans le calcul de la retraite.**

POURQUOI L'ÂGE PIVOT EST-IL INJUSTE ?

Cette nouvelle règle pénaliserait, dès 2022, d'abord les personnes qui ont commencé à travailler jeunes. Avec un nombre suffisant de trimestres cotisés, elles seraient pourtant contraintes de **travailler deux ans supplémentaires pour ne pas voir leur pension chuter**. Pour celles et ceux qui ont des revenus modestes, c'est la double peine !

POURQUOI EST-CE INUTILE ?

Contrairement à ce que tente de faire croire le Gouvernement, l'état des finances du futur système de retraites n'est pas du tout dans un état catastrophique. S'il est indispensable de tenir un équilibre financier à moyen et long terme du système, cela peut se faire **sans un nouveau report de l'âge de départ à la retraite**. De nombreux autres leviers existent et peuvent être utilisés de façon complémentaire.

DES INSUFFISANCES DANS LE PROJET DE RÉFORME

La CFDT revendique des avancées pour améliorer le projet de réforme :

- Une **meilleure prise en compte de la pénibilité** vécue par les travailleurs (manutentions manuelles de charges lourdes, postures pénibles, risques chimiques et vibrations mécaniques), pour permettre à plus de 600000 personnes supplémentaires de partir plus tôt à la retraite (métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'agroalimentaire, de la santé...)
- Un **dispositif de retraite progressive digne de ce nom** pour offrir aux travailleurs une plus grande liberté des modalités de départ à la retraite.
- La **sécurisation de la transition des travailleurs dans les fonctions publiques**, concernant notamment les mesures de compensation et de revalorisation salariale.
- Un **minimum de pension pour une carrière complète plus élevé**, le projet prévoit 1000 €, ce qui est en dessous du seuil de pauvreté (1041€). Un **Compte épargne temps universel** pour aménager son temps de travail tout au long de la vie.

LES PROGRÈS APPORTÉS PAR LE PROJET DE RÉFORME :

- Un système universel, qui conforte notre retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle, et particulièrement bénéfique pour tous ceux qui ont cotisé à plusieurs régimes de retraites.
- Un système de retraite par points, afin de **ne plus pénaliser les femmes et les bas salaires**.
- Un système plus équitable envers les travailleurs précaires : **chaque heure travaillée ouvrira des droits à la retraite**, alors qu'aujourd'hui tous ceux travaillant moins de 150h sur un trimestre cotisent mais ne gagnent pas de droits à la retraite.
- **Un système de retraite qui rend les droits plus lisibles** pour les travailleurs, avec des garanties sur la valeur du point.

Les grèves ont permis de gagner du temps et d'ouvrir le débat public pour décrypter la réforme et mettre à jour les contre-vérités communiquées par le gouvernement.

Chacun sait aujourd'hui que cette réforme ne répond pas à un problème de financement puisque l'Etat disposera d'assez de réserve pour passer le cap (des économistes parlent de plus de 100 milliards d'euros de réserves !).

Chacun a découvert que le taux de pauvreté des seniors en France est l'un des plus bas d'Europe (avec le Danemark) et cela grâce à notre système de retraite.

Pour conserver nos droits à la retraite, chacun peut agir selon ses possibilités :

- Réseaux sociaux, grève, participation aux débats, réponse aux sondages, soutien financier vote sanction aux prochaines élections etc.
- A vous de choisir le(s) moyen(s), qui vous correspond(ent) et d'agir ensemble pour une société plus juste et solidaire.

La CFDT de la CAPB soutient toutes sortes d'actions.

La CFDT du Pays Basque participera à la manifestation du samedi 11 janvier à Bayonne. Le rendez-vous est donné à 10h samedi matin à la gare de Bayonne.

Ne pas jeter sur la voie publique.
CFDT - Janvier 2020

64 ANS, c'est
NON!

RETRAIT DE L'ÂGE PIVOT

Syndicat CFDT - Communauté d'Agglomération Pays Basque - 15, Avenue Foch - 64100 Bayonne - Mail > cfdt.capb@gmail.com

Tel : 05 59 25 37 14 - Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération CAPB - Site internet : www.cfdtcapb.fr